



E-SOLIDARITÉS
L'expertise de notre réseau

<https://preprod.uniopss.asso.fr/lutte-contre-les-exclusions/plf-2026-hebergementlogement-luniopss-participe-une-audition-lassemblee>

PLF 2026 - Hébergement/Logement : L'Uniopss participe à une audition à l'Assemblée nationale

📅 Publié le 24 septembre 2025

👤 De Uniopss

LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

ARTICLE

INFO NATIONALE



L'Uniopss a participé, le 11 septembre, à une audition se voulant transpartisane sur le financement de l'hébergement et du logement dans le cadre du PLF 2026, à l'initiative des Verts, et plus particulièrement de Marie-Charlotte Garin, députée du Rhône engagé sur les questions d'hébergement et de logement, et en présence de représentants de députés socialistes, LFI, et la République en Marche.

L'Uniopss y a défendu ses 5 priorités pour le PLF 2026, à savoir :

1/ Garantir le financement de constructions neuves de logements locatifs sociaux.

L'Uniopss est en effet très préoccupée de l'absence d'accord pour programmer et financer du logement social neuf, alors que 3 millions de personnes sont en attente d'un logement social et que la production n'a jamais été aussi basse (84 000 contre 116 000 aux meilleurs moments).

2/ Maintenir les 203 000 places et ajouter 10 000 places supplémentaires pour l'hébergement. Ces 10 000 places supplémentaires, qui avaient été annoncées par deux ministres successifs, font consensus.

3/ Retablir l'ambition initiale de MaPrimeRénov' .

L'ambition de rénovation globale en profondeur, et de massification de la rénovation a été fortement atteinte par la suspension de MaPrimeRénov' en juin dernier.

Sa réintroduction, prévue au 30 septembre, se fait dans des conditions telles qu'elle ne pourra pas être mobilisée par ceux qui en auraient le plus besoin. Il convient donc de rétablir les critères précédents et d'assumer l'ambition à 4 milliards d'euros sur ce dispositif.

4/ Ne pas fondre l'APL dans l'Allocation sociale unifiée.

Concrètement, et sur le plan budgétaire, cela pourrait amener à invisibiliser l'APL, puis à la réduire, alors qu'elle est indispensable pour le maintien et l'accès dans le logement.

L'APL doit être proportionnelle à la dépense réelle de logement, qui ne cesse d'augmenter : il ne s'agit donc pas d'une prestation sociale comme une autre.

5/ Maintenir l'engagement concernant les réfugiés ukrainiens.

L'engagement pour les réfugiés ukrainiens a été gelé puis stoppé tout au long de 2024 et 2025. Les associations se sont engagées dans des dépenses pour du bâti et des personnels afin d'accompagner les personnes dans le besoin.

La bascule vers le logement accompagné classique, qui n'a pas pour autant été redimensionnée à

la hausse pour absorber ce public nouveau, n'est pas adaptée.

Les députés présents se sont dit prêts à se mobiliser sur ces différents sujets dans la perspective du PLF 2026.

Note d'information du 24/09/2025

Numéro de fiche

113.73 Ko